

# Convention de Prêt

Il a été convenu que l'association Ti ar Bed  
siégeant au : 17 rue Danton - 29200 Brest / Tél.: 02 98 44 31 16  
met à disposition

de l'association : .....  
pour l'événement : .....  
Date : .....  
par l'intermédiaire du responsable : .....  
Téléphone : .....

Un lot de .....gobelets de 20 cl

Il est demandé un chèque de caution de 1€ /gobelet.  
Les gobelets manquants seront facturés au prix unitaire de 1 €  
et le lavage des gobelets sera facturé 3 € par tranche de 100.

Le percolateur de 40 tasses : OUI / NON

Le percolateur de 80 tasses : OUI / NON

1 / 2 pichet(s) isotherme(s) à pompe 2,5l : OUI / NON

Les percolateurs et les pichets rendus inutilisables, seront remplacés par l'association ou l'organisme par un matériel semblable neuf, ou d'occasion en bon état de fonctionnement.

Retour prévu le : .....

Fait à Brest, Le : .....

Le responsable de Ti ar Bed

Le responsable de l'emprunteur